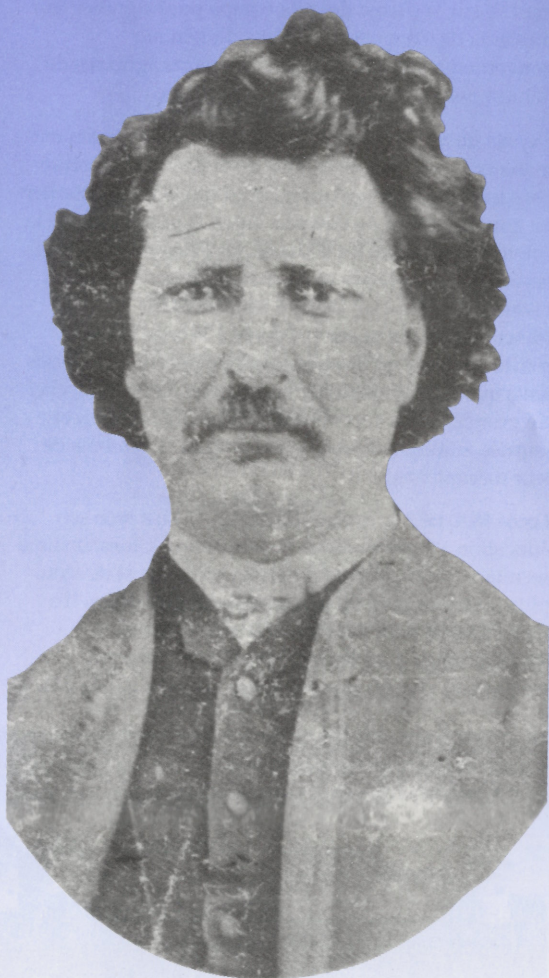


LA RÉSISTANCE À LA RIVIÈRE-ROUGE



* Louis Riel, vers 1870. Archives provinciales du Manitoba (APM)

Culture, Patrimoine et
Tourisme
Manitoba
Ressources historiques

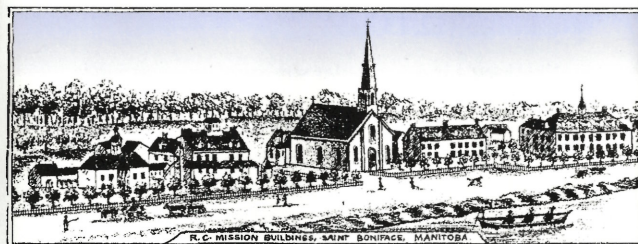


La Résistance à la Rivière-Rouge

Par une journée neigeuse d'octobre 1869, un groupe non armé de dix-neuf Métis à cheval ont posé un geste qui allait marquer l'histoire du Manitoba. Confrontant une équipe d'arpenteurs venus mesurer les terres pour préparer l'arrivée des colons canadiens, les Métis ont marché sur la chaîne de cette équipe pour signifier leur intention de s'opposer aux plans du lointain gouvernement visant à annexer les terres agricoles de l'Ouest pour les remettre aux immigrants.

Depuis un an, les habitants de la Rivière-Rouge étaient inquiets de voir la Compagnie de la Baie d'Hudson se préparer à céder ce qui est aujourd'hui l'Ouest canadien au gouvernement du Canada. Toute la population de la colonie, c'est-à-dire les Écossais, les Français, les Métis, les Métis anglophones et les Autochtones, s'inquiétait vivement de l'avenir. Mais ce sont les Métis francophones qui se sont opposés à la cession du territoire, parce qu'ils craignaient de perdre leurs terres ainsi que le droit de parler leur langue. Louis Riel, chef du groupe de cavaliers métis qui sont intervenus cette journée fatidique d'octobre, est devenu le symbole de leur mécontentement.

Louis Riel, né à la Rivière-Rouge en 1844, a reçu son éducation à Saint-Boniface et à Montréal. Choisi comme secrétaire du Comité national des Métis, il est devenu plus tard président du gouvernement provisoire. Il a mené la lutte pour l'entrée de la colonie de la Rivière-Rouge dans la Confédération en tant que province et non comme territoire. Pendant que la milice



Vue de la mission de Saint-Boniface, vers 1869 (APM)

de Riel empêchait les représentants du Canada d'occuper la colonie, le père Noël-Joseph Ritchot, curé de Saint-Norbert, s'est rendu à Ottawa avec deux autres membres de la colonie pour négocier les termes de l'Acte du Manitoba de 1870. Cette loi, qui conférait au Manitoba le titre de province, garantissait aux citoyens certains droits : droits politiques, droit à la propriété, droit à l'usage de la langue française et droit aux écoles séparées catholiques et protestantes financées par l'État.

Les habitants de la Rivière-Rouge n'appuyaient pas tous Riel et Ritchot. L'opposition était menée par le Canadian Party, qui était prêt à sacrifier le mode de vie de la Rivière-Rouge pour obtenir les avantages économiques qu'apporterait la vague de colons Ontariens venant s'établir dans l'Ouest.

Bien que la lutte pour la création du Manitoba se soit terminée le 15 juillet 1870, l'adoption de l'Acte du Manitoba a laissé beaucoup de ressentiment des deux cotés. Le Canada a envoyé une force militaire sous le commandement du colonel Garnet Wolseley pour assurer le transfert du pouvoir du gouvernement provisoire au gouvernement canadien. L'arrivée de Wolseley à la Rivière-Rouge au mois d'août obligea Riel et ses gens à quitter le pays. Étant donné que le gouvernement canadien lui avait refusé à plus d'une reprise l'amnistie pour le rôle qu'il avait joué dans la Résistance, Riel se trouvait dans l'impossibilité de représenter son peuple d'une façon officielle, bien qu'il ait été élu trois fois comme député à la Chambre des communes. Il est resté en exil jusqu'en



Upper Fort Garry (1870). Les troupes de l'expédition Wolseley en train de faire des exercices militaires devant la porte du fort (APM).

1884, quand il est revenu dans le territoire qui est maintenant la Saskatchewan pour mener la Rébellion du Nord-Ouest, ce qui a entraîné sa condamnation pour trahison et sa pendaison à Régina le 16 novembre 1885. Personnage controversé, Riel n'a pas pris la place qu'il méritait dans l'histoire du Canada avant 1992, lorsqu'on l'a reconnu comme un des fondateurs du Manitoba.

Beaucoup d'endroits dans la ville de Winnipeg sont reliés aux événements de 1869-1870. La présente brochure porte sur 16 points d'intérêt qui sont répartis dans neuf lieux. Ces points d'intérêt comprennent des bâtiments historiques, des statues, des monuments et des plaques qui vous aideront à comprendre la série d'événements qui ont mené à la création d'une nouvelle province. Dans la mesure du possible, nous avons proposé un circuit vous permettant de visiter ces lieux en une journée, mais on peut aussi les voir individuellement. Ensemble, ils racontent l'histoire de la Résistance à la Rivière-Rouge.

Saint-Boniface (1, 2, 3)

C'est à Saint-Boniface, communauté francophone, qu'est né et que repose Louis Riel. Le buste en face du **musée de Saint-Boniface** (1), la statue du côté est du **Collège universitaire de Saint-Boniface** (2) et la plaque sur le mur ouest de la **cathédrale de Saint-Boniface** (3), lieu où il a pour la première fois dénoncé les mesures prises par le gouvernement du Canada, témoignent du rôle qu'a joué Riel comme porte-parole de son peuple. Sa tombe, et celle de son compatriote Ambroise Lépine qui, comme lui, a été persécuté pour les gestes qu'il avait posés en 1869-1870, se trouve dans le cimetière devant la cathédrale. Le musée de Saint-Boniface, situé à proximité, expose d'importants objets rattachés à la vie de Riel, dont son premier cercueil, et contient des représentations de la vie que menaient les Canadiens français et les Métis dans les Prairies.

Le lieu historique national de la Maison-Riel (4)

En décembre 1885, le corps de Riel a été ramené en secret dans cette maison, qui appartenait à sa mère. Des guides en costume d'époque décrivent la vie de la famille Riel dans les années 1880.

Saint-Norbert (5, 6, 7, 8)

Saint-Norbert, établissement métis qui remonte à 1822, était le centre des activités reliées à la Résistance. C'est ici que, le 19 octobre 1869, s'est tenue dans l'église catholique romaine une réunion publique au cours de laquelle les Métis ont élu le Comité national des Métis

dont Louis Riel est devenu secrétaire. Comme première mesure, le Comité a autorisé la construction d'une barrière en travers du chemin Pembina dans le but d'interdire aux émissaires du gouvernement canadien d'entrer. À l'arrière du **monument Riel-Ritchot** (5), qui se trouve près de l'église actuelle, on peut lire un bref sommaire des événements qui se sont déroulés à Saint-Norbert. En face de l'église se trouve la **chapelle de Notre-Dame-du-Bon-Secours** (6), construite par Ritchot et ses paroissiens en 1875 pour remercier la Sainte Vierge de les avoir aidés en 1869.

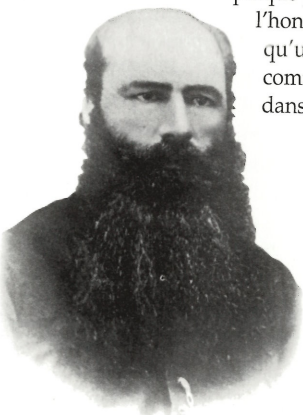
En 1906, pour commémorer la construction de la barrière, l'Union nationale métisse de Saint-Joseph a érigé une croix de pierre près de l'emplacement original, au bord de la rivière La Salle. Aujourd'hui, cette croix se dresse sur la **place Saint-Norbert** (7). De l'autre côté de la rivière La Salle, dans le **parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert** (8), il y a deux plaques qui décrivent l'importance de Saint-Norbert et de La Barrière. En outre, les maisons qu'on y voit reflètent les diverses phases de l'histoire de Saint-Norbert.

Le parc Don Smith (9)

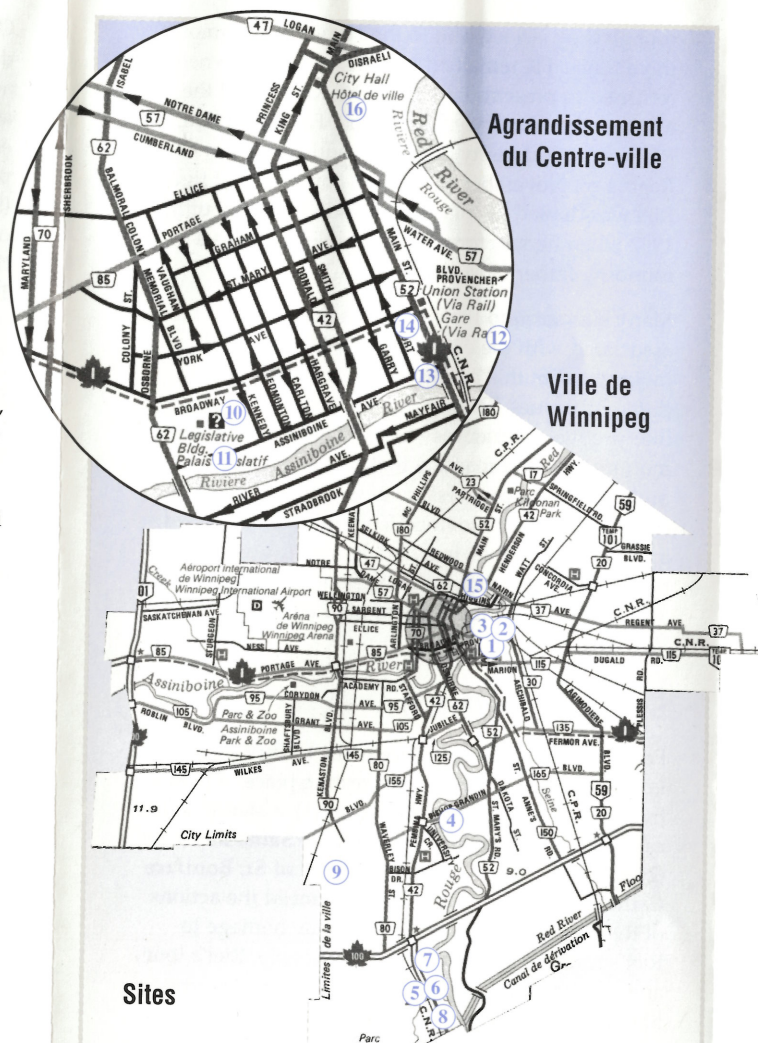
Au sud-ouest de ce lieu, le 11 octobre 1869, les hommes de Riel ont obligé les arpenteurs à cesser leur travail en attendant que se terminent les négociations avec le Canada. La Province a érigé une plaque pour commémorer l'événement.

Les jardins du palais législatif (10, 11)

Au coin de la rue Kennedy et de l'avenue Broadway, il y a un **buste de Sir George-Étienne Cartier** (10), un des pères de la Confédération; ce buste a été érigé pour commémorer le rôle de Cartier dans l'adoption, en 1870, de l'Acte du Manitoba par le Parlement du Canada. Au sud du palais législatif, au bord de la rivière, il y a une plaque posée par la Province en l'honneur de Louis Riel, ainsi qu'une **statue** (11) pour commémorer le rôle qu'il a joué dans la création du Manitoba.



Le père Noël-Joseph Ritchot, négociateur dont la ténacité a mené à l'adoption de l'Acte du Manitoba (APM).



Sites

1. Le musée de Saint-Boniface, 494, avenue Taché, Saint-Boniface
2. Le Collège universitaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface
3. La cathédrale de Saint-Boniface, 190, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface
4. Le lieu historique national de la Maison-Riel, 330, chemin River, Saint-Vital
5. Le monument Riel-Ritchot, rue de l'Église et rue Saint-Pierre, Saint-Norbert
6. La chapelle de Notre-Dame-du-Bon-Secours, rue de l'Église et rue Saint-Pierre, Saint-Norbert
7. La place Saint-Norbert, 3514, chemin Pembina, Saint-Norbert
8. Le parc provincial du patrimoine de Saint-Norbert, 40, promenade Turnbull (qui commence au chemin Pembina), Saint-Norbert
9. Le parc Don Smith, boulevard Scurfield et route Fleetwood, Whyte Ridge
10. Les jardins du palais législatif, avenue Broadway et rue Kennedy
11. Le parc situé sur la rive de l'Assiniboine, jardins du palais législatif
12. Le lieu historique national de la Fourche, au nord-est du musée des enfants, à la Fourche
13. Le parc Bonnycastle, avenue Assiniboine et rue Main
14. Le parc de la porte du Fort Garry, entrée au sud de l'avenue Broadway par la rue Fort
15. Le centre communautaire Norquay, 65, rue Granville, rue accessible par l'avenue Euclid
16. Le musée de l'Homme et de la Nature, 190, avenue Rupert et rue Main

La Fourche (12, 13, 14)

La Fourche, qui est l'endroit le plus fréquenté de Winnipeg, reflète le passé et le présent de la ville. Il existe, sur le **lieu historique national de la Fourche**, une plaque (12) posée par le gouvernement fédéral décrivant les événements qui ont donné lieu à la création du Manitoba, la « province timbre-poste ». En empruntant, direction ouest, la promenade qui longe la rivière, on peut facilement se rendre au **parc Bonnycastle** (13) où se trouvait autrefois Upper Fort Garry. Celui-ci avait été occupé le 2 novembre 1869 par les partisans de Riel; il a par la suite servi de centre d'administration du gouvernement provisoire. Les hommes de Riel ont quitté discrètement le fort le 24 août 1870, quelques heures avant l'arrivée de troupes militaires canadiennes sous le commandement du colonel Garnet Wolseley. Cet événement important est raconté ici sur une plaque provinciale, ainsi que sur des panneaux d'interprétation posés au **parc de la porte du Fort Garry** (14), juste au nord, sur la rue Fort. Ce parc contient ce qui reste de Upper Fort Garry, où l'on emprisonnait ceux qui s'opposaient au gouvernement provisoire. C'est ici que, le 4 mars 1870, a eu lieu un des événements les plus controversés de la Résistance :



l'exécution par le gouvernement provisoire de Thomas Scott, un de ses adversaires les plus acharnés. Une plaque posée par la Province explique le rôle qu'a joué Ambroise Lépine dans la Résistance.

John Christian Schultz, chef du Canadian Party, qui s'est opposé aux activités des Métis en 1869 (APM).

Le centre communautaire Norquay (15)

Pendant que se poursuivaient à Ottawa les négociations sur l'occupation de l'Ouest par le Canada, Riel avait comme principal opposant à la Rivière-Rouge le Canadian Party, dirigé par John Christian Schultz. On trouve aujourd'hui, au centre communautaire Norquay, près de l'emplacement de l'ancienne résidence de ce dernier, une plaque décrivant le rôle qu'il a joué au début de l'histoire du Manitoba.

Le musée de l'Homme et de la Nature (16)

Vous comprendrez mieux l'histoire de la colonie de la Rivière-Rouge et les événements de 1869-1870 en visitant ce musée, le meilleur du Manitoba.